



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

cerfa

Sous-Prefecture de Cognac
N° 14734*03

13 DEC. 2021

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction de 8 chais de stockage d'eaux-de-vie à barriques (appelés H5 à H12) et de l'extension du centre de gestion des barriques vides sur la partie Bas Bagnolet à Cherves Richemont du site existant "Bagnolet" de la société Jas Hennessy & Co situé à Cognac et Cherves-Richemont

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société Jas Hennessy & Co

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M.Marc Sorin, Directeur des opérateurs

RCS / SIRET

9 0 5 6 2 0 0 3 5 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1.a)	<p>rubrique ICPE 4755 " alcools de bouche d'origine agricole"</p> <p>Construction de 8 chais à barriques H5, H6, H7, H8, H9, H10, H11, H12 de 13 824 barriques soit 4 838,4 m³ par chai</p> <p>La capacité totale du site passerait de 245 181m³ à 283 888m³ soit une augmentation de 38 707m³</p> <p>L'extension du centre de gestion des barriques vides d'une surface de 2540m²</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site de Bagnolet/Haut Bagnolet/Bas Bagnolet est déjà existant, classé SEVESO Seuil Haut au titre de la rubrique ICPE 4755. Son activité principale est le vieillissement d'eaux-de-vie en chais.

Les 8 chais supplémentaires (H5 à H12) seront construits en respectant les prescriptions techniques du cahier des charges Charente des chais à autorisation en vigueur.

Chaque chai stockera 13 824barriques de 350L dans des racks métalliques. Les chais seront implantés en retrait de 45m de la limite nord ouest des limites de propriété. Entre chaque chai, des halles de déchargement des barriques seront créés. chaque chai aura une surface de 2 975m².

L'extension du centre de gestion des barriques vides sera de 2540m² et sera situé à 15m de la limite nord-est de la propriété.

4.2 Objectifs du projet

Augmenter la capacité de vieillissement d'eaux-de-vie et la surface de stockage des barriques vides en lien avec l'augmentation de production de la société.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée d'environ 5 ans seront séquencés en plusieurs phases :

pour la construction d'un chai :

Terrassement / fondations : 10 mois

Élévations des murs : 8 mois

Charpente couverture : 6 mois

Second œuvre / électricité / système de protection incendie : 6 mois

Pose des racks métalliques de stockage : 6 mois

H5 - H12 : 2022-2026

extension du centre de gestion des barriques : 2022-2024

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Chaque chai comporte 72 manches (rangées), chaque manche comporte 8 rimes (hauteurs) et 24 barriques par rime au maximum (profondeur), soit un total de 13 824 emplacements, soit une capacité totale de 48 384 hl par chai (H5 - H12).

Les mouvements de barriques sont réalisés à l'aide d'un chariot filo-guidé avec un opérateur.

Les dimensions du chai : 61,6 m x 48,3 m soit un total 2 975m²

La hauteur sous faîtage est de 12m

Les barriques sont livrés sur un camion-remorque au niveau d'une zone de déchargement dédiée sous un auvent. Les barriques sont déchargées sur une machine orienteur automatiquement permettant de positionner la barrique avec la bonde en haut.

Un chariot tri-directionnel filoguidé permettant de transporter et lever 2 barriques sur une grande hauteur.

Un cariste pilote le chariot et va positionner les barriques au niveau des racks, une navette vient récupérer les 2 barriques et les déposer à leurs emplacements dans les racks.

Une fois en place, il n'y a plus de mouvement de barriques sauf pour les évacuer des chais. Le trafic prévu est très faible.

Un local de charge pour le chariot filo-guidé sera créé entre les chais H6 H7 et H10-H11, d'une puissance unitaire de 10kW.

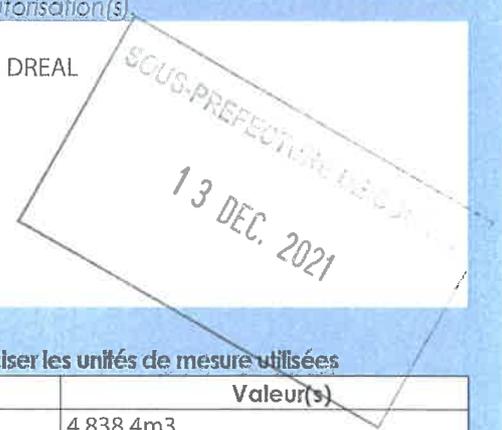
L'extension du centre de gestion des barriques vides permettra de stocker 10 000 barriques supplémentaires.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Modification ICPE de l'arrêté préfectoral du site avec un porter à connaissance pour la DREAL.



4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Quantité d'eaux-de-vie stockée dans chaque chai	4 838,4m3
Surface totale de plancher à construire pour les 8 chais et des auvents	27 336m ²
Dimensions d'un chai	61,6 m x 48,3 m x 12 m hauteur
Surface extension du centre de gestion des barriques vides	2540m ²
Dimensions de l'extension du centre de gestion des barriques vides	62m x 41m x 10m hauteur

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Grand Parc
16370 Cherves-Richemont

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 19' 12" O Lat. 45 ° 43' 43" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site a fait l'objet d'une étude d'impact complète en 2015 et révisée en 2020 suite à la demande d'extension des 4 chais G13-G14-G15-G16 appelés H1-H2-H3-H4. Cette étude a été jointe à la demande dans le porter à connaissance déposé en octobre 2020.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La commune de Cognac est couverte par le plan de prévention des risques technologiques de la société Jas Hennessy & Co approuvé par arrêté préfectoral du 28 juillet 2011.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site se situe en zone de répartition des eaux au titre de l'article R211-71 du Code de l'Environnement, soit le bassin de la Charente</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Cherves Richemont est située dans le périmètre de protection rapprochée du captage d'eau de Coulonges (arrêté du 31/12/1976) qui couvre une large partie du département Charente.</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe à 2km du site Natura 2000 "Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents".</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

SOUS-PREFECTURE DE COGNAC
 13 DEC. 2021

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une simulation des flux thermiques en cas d'incendie est réalisée. Les résultats montrent qu'ils sont maintenus à l'intérieur des limites de propriété du site. L'étude des dangers est jointe au porter à connaissance déposé à la DREAL.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte tenu de la délimitation des zones de sismicité du territoire français définies dans le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010, le site se trouve en zone de sismicité 3 (modéré).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

SOUS-PREFECTURE DE
 13 DEC 2021

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le processus naturel de vieillissement des eaux-de-vie stockées en barriques génère une évaporation naturelle d'alcool appelée la "part des anges". Ces émissions sont non dangereuses (pas d'impact sur l'atmosphère) et faibles (moins de 2 % par an).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En cas de déversement accidentel uniquement dans le chai, le chai sera équipé de réseaux de récupération des effluents qui seront acheminés gravitairement vers une fosse d'extinction de 200m ³ puis vers un bassin de rétention étanche sur le site correctement dimensionné d'un volume de 6 300m ³ .
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :



6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les 8 chais seront construits dans la continuité de l'ensemble des 14 chais existants.

Tous les espaces libres seront végétalisés.

Une notice paysagère spécifique a été définie permettant de créer un écran végétal via une lisière d'arbres de chaque côté des lignes des 4 chais comme pour les 12 chais existants.

Le projet ne prévoit pas l'abattage d'arbres d'existants.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

au regard des réponses apportées aux questions du formulaire, nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale puisque le projet a déjà fait l'objet d'une étude d'impact en 2015 révisée en 2020 pour la création des nouveaux chais H1 à H12 et l'extension du centre de gestion. L'étude montre que le site n'a pas de sensibilité particulière. Plusieurs mesures de maîtrises (incendie et effluents accidentels) sont prises en compte dès la conception du projet. De plus, Le site "Bagnolet" est certifié ISO 14 001 système de management de l'environnement depuis 1998 . L'ensemble des aspects et des impacts environnementaux générés par l'activité de vieillissement d'eaux-de-vie en barriques est maîtrisé.

8. Annexes

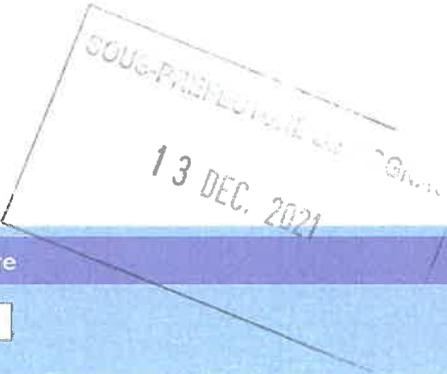
8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n° 1 : Informations nominatives relatives au maîtrise d'ouvrage ou pétitionnaire Annexe n°2 : Plan de situation au 1-25000ème Annexe n°3 : Plan situant les prises de vue et les photos dans le paysage lointain et proche



9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cognac

le 30/11/2021

Signature


Marc SORIN
Directeur des Opérations

